

Mise en valeur du patrimoine du Centre Ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Au cours des séances du 24 mai 1993, du 24 juin 1996 et du 6 avril 1998, le Conseil Municipal a adopté les dispositions réglementaires pour le ravalement des façades ainsi que le mode d'attribution des subventions.

Dans ce cadre, la Ville est saisie des demandes suivantes :

- Troisième secteur 4 dossiers 104 750 F
- Quatrième secteur 8 dossiers 85 544 F
- Sixième secteur 1 dossier 15 200 F

TOTAL 13 dossiers 205 494 F

dont le détail figure dans les tableaux ci- après :

Immeuble	Propriétaire/Syndic	Factures	Taux	Subvention
TROISIEME SECTEUR				
31, rue Claude Pouillet	Agence TRILOGIE 31, rue Claude Pouillet 25000 Besançon	204 568 F	20 %	40 913 F
14, rue Luc Breton	Cabinet MOUREY 33, Grande Rue 25000 Besançon	113 460 F	20 %	22 692 F
8, rue des Granges	AGI-BIS 83, rue de Dole 25000 Besançon	24 095 F	20 %	4 819 F
16 - 18 - 20, rue Mégevand	Association Diocésaine 3, rue de la Convention 25000 Besançon	181 630 F	20 %	36 326 F
4 dossiers - TOTAL		523 753 F		104 750 F

QUATRIEME SECTEUR				
14, rue Renan	AICI 32, rue Proudhon 25000 Besançon	31 361 F	20 %	6 272 F
29, rue Renan	Immobilière Comtoise 110, 116 Grande Rue 25000 Besançon	24 372 F	20 %	4 874 F
23, rue Ronchaux	Mme GAILLARDET Liliane 5, chemin Français 25000 Besançon	21 513 F	20 %	4 302 F
26, rue Ronchaux	Agence BARTHELET 91, Grande Rue 25000 Besançon	60 713 F	20 %	12 142 F
17, rue de Pontarlier	M. BARBERET Pascal 2, avenue du Val de Baulche 89240 Villefargeau	41 450 F	20 %	8 290 F
11, rue Rivotte	GESTRIM 25, rue Proudhon 25000 Besançon	64 535 F	20 %	12 907 F
10 - 12, rue de la Vieille Monnaie	Habitat 25 5, rue Louis Loucheur 25000 Besançon	110 841 F	20 %	22 168 F
19, rue de la Vieille Monnaie	AGI-BIS - 83, rue de Dole 25000 Besançon	72 947 F	20 %	14 589 F
7 dossiers - TOTAL		427 732 F		85 544 F
SIXIEME SECTEUR				
19, avenue Cusenier	Jeune Chambre Economique de Besançon 191, rue de Belfort 25043 Besançon Cedex	76 000 F	20 %	15 200 F
1 dossier - TOTAL		76 000 F		15 200 F
TOTAL GENERAL		1 027 485 F		205 494 F

Le Conseil Municipal est invité à approuver la proposition d'attribution des subventions, qui seront financées sur les crédits du budget 1999, au chapitre 92.824. 6572.82017.30100.

Sur avis favorable de la Commission Urbanisme et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Récépissé préfectoral du 24 septembre 1999.